

REGLEMENT GENERAL DE LA COMPÉTITION

1. La compétition Nailympion France est ouverte aux stylistes ongulaires professionnels diplômés ou en cours de formation, aux esthéticiennes professionnelles ayant un diplôme esthétique d'état, et aux élèves des écoles d'esthétique.
2. Les concurrent(e)s sont tenu(e)s de respecter à la fois les règles générales de la compétition et les modalités de chaque épreuve.
3. Les standards universels de la compétition internationale et les règles de base de bons sens s'appliquent, même s'ils ne sont pas mentionnés dans le présent règlement.
4. Les concurrent(e)s qui seront surpris en train de tricher au cours d'une compétition, seront disqualifié(e)s et peuvent être interdit(e)s de participer dans toute future compétition Nailympion.
5. La compétition Nailympion France propose 4 niveaux de compétition : division 1, division 2, division 3 et débutant (first timer). Il appartient aux concurrent(e)s de s'inscrire dans le niveau approprié.
6. Les concurrent(e)s doivent spécifier sur le formulaire d'inscription dans quelle division ils concourent pour chaque catégorie d'épreuves (box et modèle). Selon les prix déjà obtenus, il est possible d'être inscrit(e) dans deux divisions différentes en box et sur modèle.
7. Il appartient aux concurrent(e)s de s'inscrire à la division la plus élevée pour laquelle ils se qualifient.
8. Les concurrent(e)s qui, intentionnellement ou par mégarde, s'inscriraient à une division inférieure à leur niveau (en fonction de résultats déjà obtenus dans d'autres concours internationaux reconnus), seront disqualifié(e)s.
9. Une fois la procédure d'inscription validée, les concurrents ne pourront plus changer de division sans autorisation du Juge Conseil de Pays Delphine Derhé Spoor.
10. Nailympion France ne pourra être tenu pour responsable si un concurrent s'est trompé de division en s'inscrivant, il appartient au candidat de s'informer et de s'inscrire correctement dans la division appropriée.
11. Nailympion France se réserve le droit de refuser la participation à n'importe quel concurrent.
12. Toutes les photos et les vidéos réalisées par l'organisation du salon Beauty Profs ou ses prestataires délégués sur le lieu du salon Beauty Profs (avant, pendant ou après

les épreuves y compris la cérémonie de remise des prix) sont exclusivement la propriété de Nailympion France et de l'organisation de la compétition.

13. Chaque candidat renonce à se prévaloir de son droit à l'image et autorise expressément Nailympion France et Beauty Profs à utiliser comme ils le désirent toute photo ou vidéo les représentant, à des fins d'information ou de communication, sur tout type de support papier ou numérique, y compris et sans que cette liste soit exhaustive : site beauty-profs.com, comptes de réseaux sociaux gérés par l'organisation du salon Beauty Profs, groupes Facebook gérés ou non par l'organisation, compte Instagram @mybeautyprofs et @nailympionfrance, compte Youtube etc.
14. Les concurrent(e)s doivent se présenter avec un modèle et lui fournir tout ce dont il a besoin.
15. Les concurrent(e)s et les modèles doivent avoir 18 ans révolus OU présenter une lettre d'autorisation à participer à la compétition signée par un représentant légal.
16. Selon les épreuves, des règles différentes peuvent s'appliquer aux modèles. Il appartient au concurrent de vérifier que le modèle respecte les règles mentionnées pour l'épreuve. La présentation d'un modèle non conforme peut entraîner la disqualification pour l'épreuve ou une réduction de points.
17. Il appartient au concurrent de s'informer sur les règles particulières de chaque épreuve auprès de l'organisation du concours. Aucun concurrent ne pourra se prévaloir de ne pas connaître ou de ne pas comprendre les règles. Seul le présent règlement écrit fait foi en cas de litige.
18. Il n'est pas autorisé de fumer ni de boire de l'alcool à l'intérieur de la zone de compétition.
19. L'usage de tout équipement de communication y compris montres connectées, téléphones portables, tablettes et ordinateurs, n'est pas autorisé sur le champ de la compétition, ni pour les concurrents, ni pour les modèles. Les téléphones portables doivent être en mode avion. Il est interdit d'utiliser son portable pour communiquer ou consulter des photos. Il est toléré de laisser le portable sur la table en fonction horloge ou chronomètre. Il est autorisé de prendre des photos mais avec un appareil photo non connecté.
20. Communiquer avec toute personne extérieure à la zone de compétition est interdit aux concurrent(e)s pendant les épreuves.
21. L'accès à la zone de compétition n'est pas autorisé aux concurrents tant que les juges n'en donnent pas le signal.
22. Dans le cas où le concurrent enchaîne deux épreuves successives qui sont jugées en même temps à la fin de la seconde épreuve, il devra, ainsi que son modèle, demeurer dans le champ de la compétition de la fin de la première épreuve jusqu'à l'appel pour le démarrage de la compétition suivante.
23. Chaque compétition sera précédée d'un briefing qui commencera 15 minutes avant le début de la compétition. Tous les concurrents et les modèles doivent être impérativement présents au briefing.
24. Les langues officielles pour le concours Nailympion France sont l'anglais et le français.
25. Toutes les règles de chaque compétition seront lues en anglais et en français. Les concurrents peuvent disposer de leur propre traducteur si besoin.

26. Le traducteur doit lire les règles au concurrent avant le briefing de la compétition. Il doit assister au debriefing d'information et rester à l'extérieur de la zone de concours dans une zone désignée pour d'éventuelles communication avec le concurrent
27. L'accès à la zone de compétition est uniquement autorisé aux compétiteurs et aux modèles. Toutefois, l'accès est autorisé aux traducteurs durant la compétition en cas de besoin (sur autorisation d'un juge) et durant le briefing.
28. L'organisation Naillympion France ne pourra être tenue responsable si un concurrent ne comprend pas les règles et ne les respecte pas.
29. Chaque épreuve fait l'objet d'un briefing préalable de 15 minutes, auquel il est obligatoire d'assister pour les concurrents
30. Les concurrents et les modèles doivent se présenter 30 minutes avant le départ de chaque épreuve de manière à s'installer et préparer la table
31. Le concurrent n'est pas autorisé à toucher les ongles du modèle jusqu'au début officiel de la compétition, et notamment durant le briefing.
32. Lorsque le briefing commence, les mains des modèles doivent être posées sur la table et les mains des concurrents doivent être positionnées sur leurs jambes sous la table.
- 33. Une pénalité de 5 points sera automatiquement appliquée si le concurrent touche les ongles du modèle entre la fin du briefing et le début officiel de la compétition.**
34. Les ongles des modèles seront contrôlés par le juge de salle après le briefing pour s'assurer qu'aucune application n'a été effectuée avant le début de la compétition.
35. Les concurrent(e)s ont l'autorisation de préparer les ongles naturels avant la compétition sous réserve de respecter les consignes propres à chaque épreuve.
36. Dans le cas où le chef des juges de salle déciderait que des travaux préparatoires non autorisés ont été pratiqués sur l'ongle du modèle avant la compétition, le concurrent sera sanctionné de 5 points sur le total final.
37. Durant le briefing, il est permis de préparer sa table en disposant tous les produits et matériels nécessaires.
38. Une fois la compétition débutée, il n'est pas permis aux compétiteurs ni aux modèles de sortir des nouveaux produits et/ou accessoires qui ne se trouvent pas sur la table sans l'autorisation d'un juge de salle ou à en recevoir de l'extérieur de la zone de compétition.
39. Tous les produits utilisés pendant la compétition doivent être clairement étiquetés et satisfaire la réglementation Européenne.
40. Les règles d'hygiène usuelles du métier doivent être appliquées.
41. Chaque concurrent dispose d'une table et de deux chaises. Il doit apporter sa lampe de table, sa lampe UV/LEDS, des adaptateurs si nécessaire (prise électrique fournie de type française), une rallonge et une multiprise s'il doit brancher plusieurs appareils, et tous les produits de manucure nécessaires à la réalisation de l'épreuve.
42. Chaque compétiteur aura à disposition une prise électrique 220 V. Il doit s'assurer que le matériel électrique qu'il utilise soit conforme au réseau français 220 V.
43. L'utilisation de tout appareil qui ne satisfait pas les règles générales de sécurité peut être interdite par l'organisation (appareils avec fils dénudés par exemple), sans que le concurrent puisse s'y opposer. En particulier, sont strictement interdits les appareils produisant tout type de flammes et les dispositifs de réchauffement.

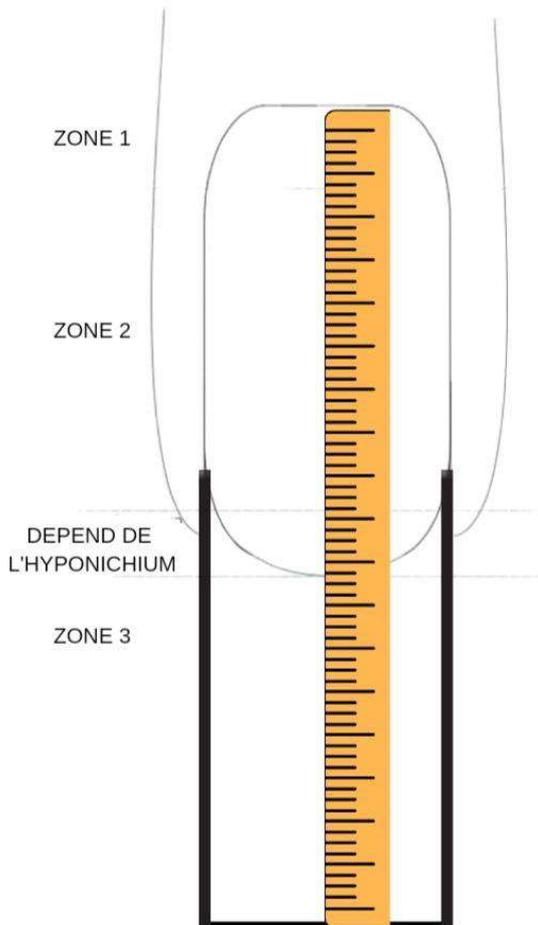
44. Le concurrent est autorisé à emmener un petit trolley qui sera utilisé pour y poser dessus des instruments si nécessaire. Le compétiteur peut poser dessus tout le nécessaire autorisé dans une boîte ouverte.
45. Le concurrent peut apporter un tiroir, un organisateur, un panier ou un plateau à mettre sur la table pour organiser ses produits autorisés.
46. Il est interdit d'utiliser tout type de moules (supports en plastique ou silicone pour recréer la forme de l'ongle avec du gel et/ou de l'acrylique), des pochoirs et estampages.
47. Dès que le juge signale la fin de la compétition, les concurrents doivent immédiatement cesser ce qu'ils sont en train de faire et lever les mains.
48. Dès que le juge signifie la fin de la compétition, le modèle doit immédiatement se lever et se présenter pour être jugé, sauf s'il participe à une épreuve suivante avec un jugement des deux mains à la fin.
- 49. Les concurrents qui ne cessent pas de travailler sur les mains du modèle après la fin de la compétition recevront une pénalité de 10 points.**
50. Afin de préserver un total anonymat, les modèles qui présentent des tatouages sur les avants bras ou sur les mains doivent se les faire couvrir avant d'être évalués. Il leur appartient d'apporter leur propre matériel pour cela.
51. Le modèle ne doit pas porter de bijou sur les mains et sur les poignets.
52. Il appartient au concurrent de faire entrer son modèle seul(e) dans l'ère de jugement, et de s'assurer que le modèle comprenne qu'elle doit être jugée par tous les juges avant de quitter le champ de la compétition.
53. Les modèles ne doivent pas sortir de l'ère de jugement avant que tous les juges les aient évaluées complètement sous peine de disqualification.
54. Les modèles qui quittent l'aire de jugement ne seront pas admis à y revenir. La note ne prendra en compte que les points déjà comptabilisés. Il appartient au concurrent d'expliquer au modèle qu'il doit attendre sans toucher ses mains et sans portable.
55. Il n'est absolument pas permis aux concurrents de toucher les modèles une fois qu'elles sont alignées en file pour être jugées.
56. En cas de non-respect d'une des règles du présent règlement, les concurrents peuvent être soumis à une réduction de points si celle-ci est prévue par le règlement. A défaut, un avertissement sera donné avec une déduction de 1 point. Au 2ème avertissement, une pénalité de 5 points sera attribuée. Au 3ème avertissement, une disqualification sera prononcée.
57. En cas d'égalité ou de désaccord liée à l'évaluation des points de la 1ère à la 10ème place, le juge Superviseur prendra la décision finale.
58. La décision du juge Superviseur est définitive et irrévocable
59. Chaque concurrent peut demander à consulter sa fiche d'évaluation sur demande après la compétition, ou mandater quelqu'un avec une autorisation écrite.
60. Dans le cas où une épreuve n'aurait que 3 participants dans une division donnée, un seul trophée sera attribué uniquement (pour la première place).
61. S'il y a moins de 3 concurrents, nous utiliserons un promedimum record des compétitions passées
62. Le concurrent doit être présent en personne pour les épreuves sur modèle. Pour les épreuves de type Boxes, le compétiteur peut mandater une personne qui remettra les boxes à sa place. La personne mandatée devra produire une attestation écrite, une copie de la pièce d'identité du compétiteur, et sa propre pièce d'identité.

63. Il est autorisé d'écouter de la musique avec des écouteurs. Il est recommandé de régler le volume de manière à entendre les avertissements sonores et consignes des juges. Les appareils ne doivent pas être visibles. Les interphones sont interdits. Les MP4, Ipods et téléphones doivent être en mode avion non connectés.
64. Sont considérés comme « gel » les produits qui doivent être polymérisés dans une lampe UV ou LEDS, par opposition aux produits acryliques auto catalisants
65. Une fois l'inscription enregistrée, les sommes versées par le participant ne sont ni remboursables ni transférables.
66. A l'accueil de la compétition, chaque concurrent recevra une enveloppe. Celle-ci contient **des étiquettes avec un numéro unique, à coller par ses soins sur les boxes qu'il présente** avant de les remettre aux juges. Elle contient également **une étiquette autocollante par épreuve sur table, à destination des modèles**, avec son numéro d'identification unique. Il appartient au concurrent de prendre soin de ce matériel de compétition qui lui sera confié pour les deux jours.
67. Il peut y avoir une déduction de 5 points pour violation d'une de ces règles.

Règles spécifiques des Épreuves sur modèles

1. L'utilisation des ponceuses est autorisée
2. L'huile est autorisée
3. L'utilisation d'huile pour ponceuse est autorisée
4. L'usage de tout appareil de manucure permettant la catalysation de gel ou le séchage de vernis est autorisé
5. Tous les outils de manucure sont permis
6. Les outils de recourbement (courbe – C) les pinces et tous les outils permettant de créer une structure correcte sont autorisés
7. Lorsque les chablons sont autorisés, les compétiteurs peuvent les préparer avant la compétition, doubler les formes et les renforcer avec des bases métalliques, mais ne doivent pas les poser sur l'ongle avant le début des épreuves
8. Le savon et l'eau, et les lingettes humidifiées sont autorisés
9. Tous les travaux de nail art et la création du sourire de French doivent être exécutés à la main durant chaque épreuve
10. Les compétiteurs utilisant du gel sont responsables d'apporter leur lampe à Leds et des rallonges (prise fournie aux normes françaises / 220 volts)
11. Les ponceuses sont autorisées (prévoir rallonge et multiprise)
12. Les chamois et crèmes de polissage sont autorisés
13. Les polissoirs à mains et les polissoirs montés sur ponceuse sont permis
- 14. Tous les ustensiles et produits doivent être installés sur la table avant le démarrage de chaque épreuve**
15. Tous les produits utilisés doivent être correctement étiquetés

MESURE GENERAL DES EPREUVES DE TABLES



**LE POUCE ET
L'AURICULAIRE DOIVENT
ETRE IDENTIQUE**

ET

**L'INDEX, LE MAJEUR ET
L'ANNULAIRE DOIVENT
ETRE IDENTIQUE**

Le conseil de Delphine : tous les ongles doivent avoir la même mesure, s'assurant d'avoir un chiffre rond.

Exemple 2, 3 ou 4 centimètres, en effet si vous choisissez 2,4 par exemple, vous perdrez du temps à prendre les mesures

Nota bene : les épreuves de type « french » (Salon Style French et Gel French Sculptured) sont illustrées par des schémas spécifiques (voir ces épreuves).

Récompenses des épreuves sur modèles 2025

Winner de division

- Un trophée sera attribué pour chaque division (1.2.3 et First Timer)
- Tous les compétiteurs peuvent participer, quelle que soit leur division
- Pour se qualifier, il faut participer à **trois épreuves minimum sur modèles**
- La note finale sera la somme des **3 meilleurs scores obtenus en épreuve sur modèle**
- L'épreuve « POPS GLAMOUR BABY » ne sera pas prise en compte dans le calcul des points pour le prix Winner »

Grand Champion de France

- Un seul prix sera attribué, toutes divisions confondues
- Tous les compétiteurs peuvent participer, quelle que soit leur division
- Pour se qualifier, il faut participer à **six épreuves minimum sur modèles**
- La note finale sera la somme des **6 meilleurs scores en épreuves sur modèles**
- L'épreuve « POPS GLAMOUR BABY » ne sera pas prise en compte dans le calcul des points pour le prix Winner »

Team Trophy

- Un seul prix sera attribué
- Chaque équipe comprend un minimum de 3 membres et un maximum de 6 membres
- Seules les équipes correctement enregistrées seront prises en compte
- Les membres d'une équipe peuvent appartenir à différentes divisions
- En s'inscrivant individuellement, le chef d'équipe doit également enregistrer son équipe (sélectionner "Je veux inscrire une équipe") et rentrer le nom de l'équipe
- Tous les membres de l'équipe doivent s'inscrire individuellement en créant un compte avec leur adresse mail personnelle sur le site beauty-profs.com
- En s'inscrivant individuellement, chaque membre de l'équipe doit ensuite choisir "Je veux m'inscrire en équipe" et entrer le nom de son équipe pour y être rattaché
- Aucun nouveau membre ne sera ajouté dans une équipe au moment de la compétition
- L'inscription d'une équipe est gratuite
- **Seules les compétitions sur modèles comptent pour le Team Trophy**
- La note finale de l'équipe est la **somme des trois meilleurs scores réalisés par épreuve dans chaque compétition sur modèle**

- Il doit y avoir au moins un membre qui participe à une épreuve French et un membre qui participe à une épreuve de nail art pour se qualifier.
- **Les notes seront exclusivement envoyées individuellement aux candidats et à l'adresse mail utilisée pour leur inscription**
- **L'épreuve « POPS GLAMOUR BABY » ne sera pas prise en compte dans le calcul des points pour le prix Winner »**

SALON STYLE FRENCH

Construction en gel/acrylique sur chablons ou capsules, avec french manucure de type salon

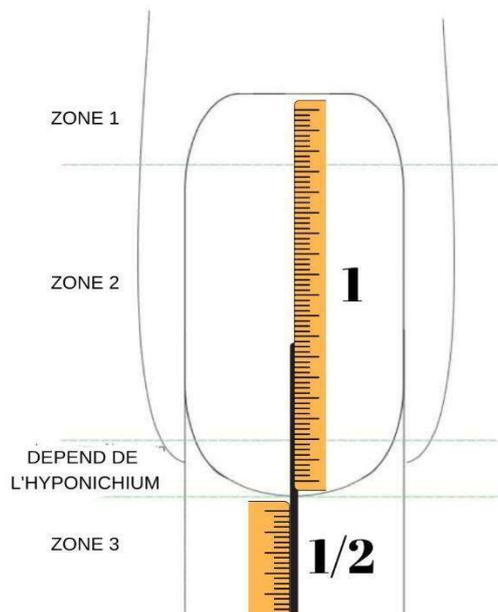
1. Le temps autorisé pour cette épreuve est de **1 heure et 30 minutes**.
2. Le concurrent doit respecter toutes les dispositions du règlement général (ci-dessus).
3. L'épreuve se déroule sur **une seule main**.
4. Le concurrent peut choisir d'utiliser **des chablons ou des capsules**.
5. Pour réaliser la construction, le concurrent peut utiliser **du gel ou de l'acrylique**.
6. Le candidat réalisera une **French Manucure classique**, avec création d'un **bord libre blanc**. Pour obtenir la note maximum, la french doit représenter 50% de l'ongle, mesuré du centre vers le sommet du bord libre (voir Schéma).
7. L'application du produit doit être uniforme avec une nette division de couleur à la ligne du sourire.
8. Un top coat ou un gel de finition doit être appliqué sur la french afin d'obtenir une finition bien brillante.
9. Longueur : ce sont **des ongles de style "salon"**. La longueur ne doit pas être excessive (conforme à ce qui se pratique en clientèle).
10. Forme : Le bord libre doit respecter la forme d'un ongle naturel. Le carré adouci est autorisé. Les **formes stiletto ou amande ne sont pas autorisées**.
11. La forme de tous les ongles doivent être complètement symétriques et similaires.
12. Le dessous de l'ongle doit être propre, il ne doit pas y avoir de poussière visible, de débris, d'eau, de colle ou d'huile excessive sur le dos de l'ongle.
13. L'application d'huile à cuticules est autorisée.
14. L'eau et le savon peuvent être utilisés à la fin de la manucure.
15. Les concurrents sont autorisés à pré-dimensionner les chablons avant le début de la compétition. Les chablons doivent être séparés les uns des autres mais ils peuvent être prédécoupés et préparés avec leur support en métal ou doublés tant qu'ils restent collés à leur support papier.
16. Capsules : **des capsules de couleur naturelle ou transparente** peuvent être utilisées et préparées avant le début de la compétition. Les capsules blanches ne sont pas autorisées.
17. Lampes à catalyser : les concurrents doivent apporter leur propre lampe LED.
18. Ponceuses : **les ponceuses sont autorisées**, mais le concurrent doit fournir sa propre machine et une rallonge multiprise
19. Tous types de limes et de polissoirs (y compris buffers) sont autorisés.
20. Les outils de pincement, bâton de c-courbe et tous les types d'outils utilisés pour créer une forme appropriée sont autorisés.

Le total de points à gagner est de :

- **150 pour les divisions 1 et First Timer**
- **155 pour la division 2**
- **160 pour la division 3**

Répartition : convexe 10, concave 10, arch et apex 10, pose du chablon ou de la capsule 10, épaisseur du bord libre 10, côtés 10, extensions des côtés 10, c-curve 10, forme de l'ongle 10, douceur de la surface 10, longueur 10, finition haute brillance 5, contrôle des produits (netteté) 5, application du gel 5, cuticules 10, dessous de l'ongle 10, Sourire : 5 points divisions 1 et First Timers, 10 points divisions 2, et 15 points division 3.

salon style french



EX :

la mesure "lit de l'ongle"
(cuticule jusqu'au centre
du sourire) est égal à 2
centimètres

la mesure french (centre
du sourire jusqu'au bord
libre)
doit être divisé par 2 soit
"1 centimètre.

STILETTO NAIL ART

Epreuve de construction en gel/acrylique sur chablons, forme obligatoire « stiletto » et application d'un nail art

1. **Cette épreuve se réalise sur une seule main.**
2. Le temps total accordé pour cette compétition est de **2 heures**
3. En plus des règles spécifiques à l'épreuve, le concurrent doit respecter le règlement général
4. Le jugement s'effectuera sur une combinaison de critères techniques et artistiques. Seront notées : d'une part, la qualité de la construction, et d'autre part, la créativité et l'utilisation de la couleur.
5. Les ongles auront **obligatoirement une forme de Stiletto** où le bout de l'ongle se termine en une pointe fine. Aucune autre forme n'est autorisée.
6. La construction de l'ongle sera obligatoirement réalisée **sur chablons** (capsules interdites).
7. Le concurrent **est autorisé à utiliser du gel ou de l'acrylique.**
8. **Toutes les couleurs y compris pailletées sont autorisées.**
9. Nail art : **le thème est librement choisi** par le concurrent
10. Nail art : le concurrent peut créer **tous types de décor** (gel - acrylique - ...) et utiliser **des strass** pour créer un élément artistique sur le dessus de l'ongle, mais la peinture à la main ne comptera que pour 20% du score total sur tous les critères de notation artistique.
11. Nail art : les éléments ne doivent pas dépasser 5 millimètres de hauteur.
12. **Un gel de finition doit être appliqué**
13. L'utilisation d'une ponceuse électrique est autorisée. L'application d'huile avec la ponceuse est autorisée.
14. L'huile à cuticule est autorisée
15. Les outils de pincement, les bâtons de c-curve et tous les types d'outils utilisés pour créer une structure appropriée sont autorisés
16. Tous les travaux de construction et nail art doivent être créés au moment de la compétition
17. L'ongle naturel peut être préparé jusqu'à l'application du primer
18. Les concurrents sont autorisés à pré-dimensionner les chablons avant le début de la compétition. Les chablons doivent être séparés les uns des autres mais ils peuvent être prédécoupés et préparés avec leur support en métal ou doublés tant qu'ils restent collés à leur support papier.
19. **Tous les éléments de décoration doivent impérativement être réalisés à la main** (décalques artistiques ou éléments préassemblés de toute nature interdits)

Le total de points à gagner est de : 95.

Répartition : convexe 5, concave 5, arch et apex 5, épaisseur du bord libre 5, côtés 5, extensions des côtés 5, douceur de la surface 5, uniformité des formes d'ongles sur toute la main 5, longueur 5, dessous de l'ongle 5, cuticules 5, contrôle des produits (netteté) 5, finition haute brillance 5, créativité du nail art 10, impression globale 10, niveau de difficulté 10

BABYBOOMER

***Construction en gel/acrylique sur chablons ou capsules,
avec application d'un dégradé de type « babyboomer »***

1. La compétition se déroule sur **une seule main**.
2. **Le temps autorisé est de 1 heure et 30 minutes.**
3. L'épreuve de Babyboomer consiste à créer un effet ombré avec un dégradé de couleur rose à blanc jusqu'au bord libre. Le dégradé doit être progressif. Aucune ligne de démarcation ne doit être visible.
4. Chaque ongle doit être similaire aux autres en forme et en style
5. L'utilisation de **gel et d'acrylique est autorisée.**
6. L'usage d'une ponceuse est permis (huile autorisée).
7. **Toutes les nuances de blanc, clear et rose transparent sont autorisées. Les produits avec effet perlé ou scintillants sont admis.**
8. Longueur : ce sont **des ongles de style salon**. Pas de longueur excessive (conforme à ce qui se pratique en clientèle)
9. Forme : sont autorisées les formes de **carré arrondi, ballerine, ovale et amande**.
10. Tous les outils de pincement sont autorisés.
11. Construction : sont autorisés **les capsules et les chablons**.
12. Les concurrents sont autorisés à pré-dimensionner les chablons avant le début de la compétition. Les chablons doivent être séparés les uns des autres mais ils peuvent être prédécoupés et préparés avec leur support en métal ou doublés tant qu'ils restent collés à leur support papier.
13. Les capsules doivent être **naturelles ou transparentes** (capsules blanches interdites). Les capsules peuvent être préparées avant la compétition mais pas appliquées sur les ongles
14. Un produit de finition doit être appliqué pour obtenir un maximum de brillance.
15. De l'eau et du savon peuvent être utilisés en fin de travail pour nettoyer les mains du modèle. Il ne doit pas y avoir de poussière, eau, colle, huile en excès en dessous de l'ongle.
16. L'application des produits doit être propre (pas de paquets disgracieux ou de trous)
17. L'usage d'huile est permis.

Le total de points à gagner est de : 75

Répartition : douceur de la surface 5, finition haute brillance 5, travail du dégradé 5, dessous de l'ongle 5, arch et apex 5, uniformité des formes d'ongles sur toute la main 5, cuticules 5, convexe 5, concave 5, côtés 5, extensions des côtés 5, épaisseur du bord libre (1.5 mm) 5, courbe-C 5, longueur 5

